

NOTICE D'UTILISATION

Jules / Juliette - 1 moteur releveur



Fabriqué en FRANCE



Afin d'utiliser votre fauteuil dans les meilleures conditions tout en le conservant dans un bon état de Qualité et d'Aspect, il est nécessaire de respecter les précautions suivantes :

Déplacer votre fauteuil avec précaution (ne pas le tirer à même le sol et/ou par les accoudoirs)- Placer votre fauteuil dans un endroit dégagé où il pourra être utilisé en toute sécurité. Positionner votre fauteuil sur un sol plan. Eviter de placer votre fauteuil dans une ambiance trop sèche ou trop humide. Les revêtements des sièges sont sensibles à la lumière naturelle ou artificielle, protégez-les des expositions excessives. Dépoussiérer régulièrement votre fauteuil à l'aide d'une brosse à vêtements souple. Pour nettoyer / détacher un revêtement textile, il est vivement recommandé de faire appel à un spécialiste. Ne pas s'asseoir brusquement ou se laisser tomber dans un siège (ceci peut notamment provoquer des dysfonctionnements importants sur les sièges à mécanismes).

Ne jamais s'asseoir sur les accoudoirs.

Ne jamais réaliser de réparation/modification sur un siège (en particulier sur les sièges de relaxation).

La garantie ne pourra en aucun cas s'appliquer sans le strict respect de ce point.

RELAXATION

- Les fauteuils de relaxation doivent être actionnés uniquement et exclusivement par l'utilisateur assis dans le siège.
- S'assurer avant d'actionner le mécanisme que l'on peut le faire en toute sécurité sans risquer de blesser quiconque se trouvant autour du siège.
- Utiliser votre siège avec une prudence redoublée en présence d'enfants ou encore d'animaux domestiques.
- Veiller à ce qu'aucun obstacle ne gêne l'ouverture ou la fermeture des sièges de relaxation.
- Eviter de disposer vos sièges de relaxation trop près d'un mur ou de tout autre objet (table, buffet,...) sur lequel le dossier pourrait buter causant ainsi de sérieux dommages (allant jusqu'à la rupture du mécanisme).
- Veiller à ne laisser aucun objet susceptible d'entraver le mouvement du repose-pied : pantoufle, couverture, tabouret, ...
- Ne pas faire fonctionner le siège lorsque deux personnes sont assises sur la même place.
- Ne jamais toucher le mécanisme d'un siège (tant en mouvement qu'en position ouverte).
- Positionnez correctement les jambes sur le repose-pied avant d'actionner votre siège de relaxation.
- Ne jamais s'asseoir sur le repose-pied en position ouverte.
- Refermer systématiquement le mécanisme complètement (en particulier le repose-pied) avant de sortir du siège.

Le transformateur des moteurs électriques est indispensable au fonctionnement du siège de relaxation électrique. A la livraison, il est systématiquement fixé sous le fauteuil. Raccorder le cordon moteur au transformateur puis celui-ci au secteur.

A LA LIVRAISON, LE CABLE DE LA TELECOMMANDE EST POSITIONNE A L'INTERIEUR. NE PAS MODIFIER CE POSITIONNEMENT

A L'INSTALLATION, NE PAS COUPER LES COLLIERS PLASTIQUES NOIRS



Garantie

Modalités d'application

La garantie contractuelle a une durée de **24 mois**. Le fabricant s'engage durant cette période à remédier gratuitement à tout défaut qui pourrait apparaître sur le produit en usage normal, dans les conditions d'utilisation et d'entretien communément admises pour ce type d'articles. La garantie couvre la réparation du mobilier ou l'échange des pièces détachées défectueuses, hors frais de main d'œuvre pour le montage, le démontage et le remontage, franco de port jusque chez le distributeur, à l'exclusion de toute autre prestation ou de tout versement de dommages et intérêts. Dans le cas où le réassort serait impossible (si le composant n'est plus disponible sur le marché) un composant similaire serait proposé. La garantie ne s'applique pas pour les produits ayant été entreposés dans des conditions inadaptées chez le distributeur avant leur livraison au consommateur.

Procédure d'application

En cas de réclamation justifiée dans le délai de la garantie :

- ❶ le client devra s'adresser à son revendeur qui s'efforcera d'identifier les causes du problème. Le fabricant n'assumera aucun frais (déplacement, main d'œuvre,...) relatifs à cette phase.
- ❷ Le revendeur prendra alors contact avec le fabricant en lui fournissant les éléments justificatifs de la garantie du modèle (facture du fabricant et/ou code barre produit)
- ❸ Le fabricant s'efforcera alors de résoudre le problème selon deux cas :
 - Pièces remplaçables (seul le changement d'une pièce peut résoudre le problème)
 - Retour usine (le modèle nécessite une réparation à l'usine)

Pièces remplaçables : En cas de remplacement de pièces défectueuses (ex: mécanismes, moteurs), le revendeur devra retourner la pièce défectueuse au fabricant qui, après expertise, retournera à titre gratuit une pièce neuve ou la pièce réparée. Le fabricant n'assumera aucun frais (déplacement, main d'œuvre, ...) relatifs au changement de la pièce défectueuse chez le client. Le fabricant se réserve le droit de juger de la validité des demandes de remplacement de pièces avant d'expédier les pièces de rechanges correspondantes.

Retour usine : Dans le cas d'un retour à l'usine, les produits devront être mis à disposition du fabricant (chez le revendeur) pour expertise et réparation. Le fabricant se réserve le droit de juger de la validité des demandes relatives aux produits ou aux composants avant de les réparer ou de les remplacer. Le fabricant n'assumera aucun frais (déplacement, main d'œuvre, ...) relatifs à la mise à disposition des produits tout comme à leur livraison chez le consommateur.

En cas d'intervention sur toute partie défectueuse et/ou après remise en état, la période de garantie ne sera pas prolongée.

Le fabricant ne pourra être tenu responsable d'un retard ou d'une impossibilité dans l'exécution de ses obligations pour des raisons indépendantes de sa volonté.

Ce que ne couvre pas la garantie :

- *Les défauts d'aspect existants, non déclarés lors de la livraison du produit.*
- *Négligence ou défaut d'entretien du produit.*
- *Les dégradations consécutives à un usage autre que l'usage pour lequel le produit a été conçu.*
- *Les détériorations accidentelles ou intentionnelles (taches, brûlures, moisissures, griffures, morsures, etc...).*
- *Les défauts résultant de toute modification, réparation ou remise en état du produit par une personne non habilitée.*
- *Les modifications d'aspect du produit consécutives à l'usage, en particulier pour les éléments soumis à une usure normale (ex : mousse).*
- *Les singularités caractéristiques du PVC, du bois ou de la finition.*
- *Les dommages provoqués par des parasites provenant des pièces où se trouve le fauteuil*
- *Le non respect des conditions d'utilisation ou des conseils d'entretien*
- *Les dégradations résultant de conditions hygrométriques ou de températures anormales.*